
Adresse de la société populaire épurée de Mont-Hippolyte, lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire épurée de Mont-Hippolyte, lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 374;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17946_t1_0374_0000_2

Fichier pdf généré le 07/10/2019

26

La société populaire de Mont-Hippolyte [ci-devant Saint-Hippolyte] ^a et [celle] **de Valborgne** [ci-devant Saint-André-de-Valborgne] ^b, **département du Gard, et les administrateurs du district de Carpentras** [Vaucluse], remercient la Convention d'avoir envoyé dans le Midi des représentants dont l'infatigable surveillance y sauve la chose publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (81).

a

[*La société populaire épurée de Mont-Hippolyte à la Convention nationale, du 10 vendémiaire an III*] (82)

Législateurs,

Tallien démasque Robespierre et Tallien est assassiné. Nous nous demandons qui a commis ce crime? et nous répondons ce ne peut être qu'un esclave du tyran démasqué... Que le glèbe national nous en fasse bientôt justice, qu'un exemple salutaire intimide ou désille les yeux des lâches qui n'osent crier mais qui croient méchamment à l'assassinat de Robespierre.

Grâces vous soient rendues! Perrin et Goupilleau remplissent dignement vos vœux, et leur mission honorable. Ce sont des anges tutélaires que vous nous avez envoyés pour sécher nos larmes et cicatriser nos blessures. Que la patrie sourie à leurs travaux par vos applaudissements. Ces témoignages publics leur sont dus, vous atteindrez le double but de remplir les devoirs de la reconnaissance, et de fixer les opinions et les esprits; vous prouverez que les principes de vos délégués sont ceux de la Convention, vous ramènerés par là les égarés et vous otterés tout espoir aux coupables.

Méprisés les veines clameurs de ceux qui crient, l'aristocratie lève la tête! ne vous y trompez pas, Législateurs; c'est l'innocence proscrite qui ose se réjouir et lever la tête pour contempler loin d'elle le glèbe que le crime lui préparait.

Telle qu'une plante que les frimats ont flétrie et presque desséchée, s'anime et se dilate aux premiers rayons du soleil du printemps: tels nos cœurs comprimés, resserés par le système sanguinaire qui opprimoit ce département, par les listes de proscription qui couroient et le sang innocent qui couloit sous nos yeux, se sont ouverts au bonheur et vous jurent que nous sommes prêts à verser pour la liberté un sang, dont l'usurpateur voulait se servir pour cimenter sa puissance. Restés à vos postes, et ne

cédés vos places qu'après avoir donné des lois à nos ennemis, la paix et le bonheur à vos concitoyens.

Vive la République, vive la Convention, vive la Montagne.

CHABAL, *président*,
BONHOMME, EIMOS, *secrétaires*.

b

[*La société populaire de Valborgne à la Convention nationale, du 1^{er} vendémiaire an III*] (83)

Citoyens représentants,

Le département gémissait sous le joug des assassins; un tribunal dont les membres avoient été choisis par les coopérateurs de Robespierre, faisait couler à flots le sang des patriotes. Ce tribunal sanguinaire dévoué au nouveau Cromwell, ne déployait son autorité que contre les bons citoyens, le deuil couvrait toutes les familles. Telle était représentans notre situation déplorable lorsque la nouvelle de la chute du tyran vint porter l'espérance dans nos cœurs abattus.

Enfin a paru parmi nous, un de vos dignes collègues, qui alliant l'autorité des principes républicains, avec la justice et l'humanité, s'est montré le consolateur des opprimés, et le libérateur des infortunés jusqu'à ce moment échappés au fer fratricide des assassins, que le Catilina moderne avait disséminé dans toute la république.

Nous vous remercions, citoyens représentants, d'avoir envoyé parmi nous le sage et vertueux Perrin, il se félicitera sans doute d'avoir été chargé de cette importante mission, car en examinant les causes de détention, il a rendu à la liberté une foule d'excellents citoyens que les agens du tyran avoient entassés dans les cachots.

Maintenés courageusement, citoyens représentants, la justice à l'ordre du jour, comprimés ce système de terreur qu'avait répandu l'émule des Tibère et des Caligula. Placés loin du théâtre des événements et des intrigues, nous ignorons s'il existe encore des continuateurs de Robespierre; votre active surveillance ne se laissera point surprendre, et s'il en existait vous saurés déjouer leurs plans liberticides. Vous ajouterez à la somme de reconnaissance que vous doivent les hommes libres, vous maintiendrez la libre manifestation de leurs opinions lorsque leur but sera uniquement dirigé vers le bonheur du peuple, et l'affermissement des bases immuables de la justice.

Lorsque vous entendrez le rapport du vertueux Perrin, vous verrez sages représentants, à quel point la corruption et l'audace étoient portés dans notre département. Vous frémirez de l'horrible plan de contre révolution dont le foyer vous approchait, et dont les ramifications

(81) P.-V., XLVIII, 14.

(82) C 325, pl. 1402, p. 17.

(83) C 325, pl. 1402, p. 19.